

1 ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO2

Total **Cadre 1, 2 & 3** **42,857** **tonnes CO2e**

	Projets de dragage Benelux		Sites fixes Travaux de dragage Benelux	Total	Fraction Cadre 1	Fraction Total	
	avec avantage d'adjudication	sans avantage d'adjudication					
Cadre 1							
	Gaz naturel	0	0	825	825 tonnes CO2e	2.2%	1.9%
	Carburant navires	0	33,540	0	33,540 tonnes CO2e	87.9%	78.3%
	Carburant voitures de société	0	0	3,546	3,546 tonnes CO2e	9.3%	8.3%
	Diesel (EUR) (trafic interne / génératrice)	0	0	252	252 tonnes CO2e	0.7%	0.6%
	Propane	0	33,540	4,624	38,164 tonnes CO2e	100.0%	89.0%

						Fraction Scope 2	Fraction Total
	Kilométrage aérien	0	169	1,801	1,970 tonnes CO2e	96.3%	4.6%
	Carburant véhicules privés	0	0	75	75 tonnes CO2e	3.7%	0.2%
	Électricité	0	0	0	0 tonnes CO2e	0.0%	0.0%
	Total	0	169	1,876	2,045 tonnes CO2e	100.0%	4.8%

						Fraction Scope 3	Fraction Total
	Voitures de location	0	0	928	928 tonnes CO2e	35.1%	2.2%
	Navettage	0	0	1,569	1,569 tonnes CO2e	59.3%	3.7%
	Taxi	0	30	55	85 tonnes CO2e	3.2%	0.2%
	Transport (mobilisations et distribution)	0	65	0	65 tonnes CO2e	2.5%	0.2%
	Total	0	95	2,553	2,648 tonnes CO2e	100.0%	6.2%

2 CADRE

- Travaux de dragage Benelux
- Bureau, entrepôts et atelier Bergweg (Alost)
- Entrepôts Cateleyneveld (Alost)
- Bureau, entrepôts et ateliers Tragel (Alost)
- Bureau et entrepôts Zelzate
- Bureau Capellen (Luxembourg)
- Bureau Bergen-op-Zoom (Pays-Bas)

3 POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Jan De Nul SA présente l'usage efficient et la production durable d'énergie comme une des visions de sa politique et souhaite l'atteindre par :

- L'établissement d'un inventaire tenu à jour en continu des flux énergétiques dans ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- L'évaluation systématique de la consommation d'énergie
- L'évaluation systématique de la durabilité de son approvisionnement en énergie
- La planification et la réalisation de mesures d'économie d'énergie et de projets d'approvisionnement durable en énergie
- La mise à la disposition de ressources humaines et matérielles et d'informations en suffisance
- L'évaluation périodique du résultat des mesures d'économie d'énergie et des projets d'approvisionnement durable en énergie
- La communication interne et externe de sa performance énergétique
- L'évaluation de sa politique énergétique lors de la revue de direction
- La réalisation de projets et de la production conformément aux lois, règlements, codes de bonne pratique, principes BATNEEC, ...

Le système de management du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme un « objectif » dans la politique énergétique.

La direction fait confiance à toutes les personnes intéressées qu'elles déploieront tous leurs efforts dans le cadre de leur fonction pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité de sources d'énergie.

Ainsi, nous mettons en œuvre une amélioration continue de la performance énergétique dans le cadre de la politique CSR.

4 OBJECTIFS

Objectif 1

Réduction de la consommation de carburant des navires lors de la réalisation de projets.

Objectif : réduction d'au moins 10% par rapport à l'estimation dans la soumission.

La consommation de carburant des navires dépend du volume de travail, des matériaux à transformer et des circonstances du projet. Les objectifs ne sont donc pas formulés au niveau de l'entreprise mais au niveau du projet.

Objectif 2

Réduction de la consommation de carburant des voitures de société du personnel.

Objectif : réduction de 10 % par rapport à 2018 d'ici 2025.

Empreinte 2018 = 4230 tonnes de CO2 soit 7,32 tonnes/voiture de société, objectif 2019 = 7,25 tonnes/voiture de société soit 3,63 tonnes/voiture de société par semestre.

Objectif 3

Réduction de la consommation de gaz naturel et de mazout de chauffage par degré jour sur les sites fixes.

Objectif : réduction de 1,90 % par rapport à 2018 d'ici 2020

Empreinte 2018 = 1131 tonnes de CO2 soit 541 kg/degré jour, objectif 2019 = 539 kg/degré jour

Objectif 4

Proportion électricité verte (électricité renouvelable d'origine régionale achetée + production par propres installations PV) sur la quantité totale de courant consommé

Objectif 2019 : minimum 98%

Objectif 5

Réduction des émissions de CO2 par le navettage

Objectif 2019 : réduction de 1% par rapport à 2018

Empreinte 2018 = 2433 tonnes soit 1,43 tonne/navetteur, objectif 2019 = 1,42 tonne/navetteur soit 0,71 tonne/navetteur par semestre

Objectif 6

Réduction des émissions de CO2 par l'usage de voitures de location.

Objectif : réduction de 10 % par rapport à 2015 d'ici 2019 par la mise en œuvre de recommandations de l'analyse de chaîne effectuée par ZES.

Empreinte 2015 = 816 tonnes CO2, objectif 2019 = 734 tonnes par an soit 263kg/location

5 ÉVOLUTION DES OBJECTIFS

Objectifs 2019			Résultat 2019
Objectif 1	Réduction % consommation de carburant des navires lors de la réalisation du projet par rapport à l'estimation de la soumission * objectif 2019 : min. 10% par rapport à l'estimation de la soumission	Minimum 10%	18,77% réduction
Objectif 2	Réduction de la consommation de carburant des voitures de société du personnel. * Objectif : 10 % de réduction par rapport à 2018 d'ici 2025 (% annuel qui augmente de 1% à 2% entre 2018 et 2025) * Empreinte 2018 = 5241 tonnes CO2 soit 8.65 tonnes/voiture de société * Objectif 2019 = 8.56 tonnes/voiture de société soit 1% de réduction	Émission maximum : 8,56 tonnes CO2/voiture soit 1% de réduction	8.09 tonnes/voiture soit 6,4% de réduction
Objectif 3	Réduction de la consommation de gaz naturel et de mazout de chauffage par degré jour sur les sites fixes (en kg CO2e/degre jour) * Objectif : 1,90 % de réduction par rapport à 2018 d'ici 2020 * Empreinte 2018 = 1131 tonnes CO2 soit 541 kg/degre jour, * Objectif 2019 = 539 kg/degre jour	Émission maximum : 539 kg/degre jour soit 1,90% de réduction	519 kg/degre jour soit 4,1% de réduction
Objectif 4	Proportion d'électricité verte (électricité renouvelable d'origine régionale achetée + production par propres installations PV) sur la quantité totale de courant consommé * objectif : 98% de courant vert dans les bureaux, entrepôts et ateliers dans le Benelux lié aux travaux de dragage Benelux	Minimum 98%	100%
Objectif 5	Réduction des émissions de CO2 par le navettage (in tonnes de CO2e/navetteur) * réduction des émissions de CO2 par navetteur par rapport à 2018 sur la période 2019-2020 objectif annuel * empreinte 2018 = 2433 tonnes soit 1,43 tonnes/navetteur, * objectif 2019 = 1,42 tonnes/navetteur soit 1% de réduction par rapport à 2018	Émission maximum : 1,42 tonnes CO2/navetteur soit 1% de réduction	1.33 tonnes CO2/navetteur soit 6.7% de réduction
Objectif 6	Réduction des émissions de CO2 par l'usage de voitures de location (en tonnes CO2e/location) * Objectif : 10 % de réduction par rapport à 2015 d'ici 2019 * Empreinte 2015 = 816 tonnes CO2, * objectif 2019 = 734 tonnes par an soit 263kg/location * Résultat 2019 = 650,37 Ton CO2 of 206,14 kg/location	Émission maximum : 263 kg/location	206,14 kg/location